

PROCES-VERBAL

Conseil d'école du 14/11/2024

De 18h00 à 20h00

CIRCONSCRIPTION DE MONTFORT sur MEU

**ECOLE PUBLIQUE élémentaire Joseph FARAMIN
MONTAUBAN DE BRETAGNE**

ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Noms	Présents	Excusés
Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme MARSА Danielle		x
Directrice de l'école – Présidente du conseil d'école : Mme RAEPERS Annie	x	
Enseignantes		
Mme AUDUREAU Gaëlle Cp-CE1	x	
Mme THOMPSON Myriam CM1b	x	
Mme HARIVEL Orlane CE1/CE2	x	
Mme ERMEL Sylvianne CM1a	x	
Mme FRETEY Mathilde CE1	x	
Mme NICOLAS Blandine CE2a	x	
Mme POURCHASSE Stéphanie CPb	x	
M. BIBAUT Jean-Philippe CM2b	x	
MME GUEGUEN Françoise CE2b	x	
Mme OISEL Camille CM1/CM2	x	
Mme TRELUYER Anne-Laure CPa	x	
Mme FLE Marianne CM2a	x	
Représentantes des parents d'élèves :		
M. GRIMAUD Pierre	x	
Mme PINON Audrey		x
Mme DUROX Marie	x	
Mme BICHELBERGER Alexandra	x	
Mme DARDENNE Sonia	x	
Mme SOURDIN Lucie	x	
Mme DELOURME Jessica	x	
Mme GUYOMARD TRAVERS Anna		x
Mme TISON Céline		x
M. FAVEREAU Ludovic	x	
Mme TSONTSO Zaharya	x	
M.POUPELIN Maxime	x	
Représentante de l'association des parents d'élèves : (Mme LECLERC) M. FAVEREAU Ludovic	x	
Monsieur le Maire de la Commune : Mr JALU Serge	x	
Adjointe aux affaires scolaires : Mme DANIEL Nicole	x	
Mairie Affaires scolaires : Mme FOUVILLE Laëtitia	x	
Coordinatrice du péri-scolaire: Mme BOURBON Virginie	x	

Compte rendu du conseil d'école

1 PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Résultats des élections, rôle et attribution du conseil d'école.

Participation

Nombre d'inscrits 417

Nombre de votants 205

Nombre de bulletins blancs ou nuls 15

Nombre de suffrages exprimés (S) 190

Taux de participation 49.16% (2023 / 48.43%)

→ plusieurs nouveaux parents élus. Rôles :

Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école.

Il adopte le projet d'école : Projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Dans le cadre du conseil d'école, les parents élus servent de relais auprès des autres parents (adresse mail communiquée aux autres parents).

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants handicapés
- Activités périscolaires : Heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire (**Commission menus le 10 décembre à 18h30**) Les parents élus demandent à être informés des dates, par mail envoyé par la directrice.
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Règlement intérieur 2024-2025 :

« Ce texte prévoit que la sortie des élèves, pour l'enseignement élémentaire, s'effectue sous la surveillance de leur enseignant. Cette surveillance s'exerce dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires jusqu'à la fin des cours. Les enfants sont alors soit pris

en charge par un service de cantine, de garderie ou d'activités périscolaires, soit rendus aux familles. Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Aucune disposition d'ordre réglementaire n'oblige les maîtres à veiller, à la sortie des classes, à la continuité de la prise en charge et de la surveillance des élèves rendus à leur famille.

-Quelques élèves ne savent pas par quel portail sortir le soir. Parfois ils ne savent pas s'ils doivent aller à la garderie ou non, s'ils doivent aller chercher leur fratrie ou non, s'ils peuvent rentrer seuls. Nous demandons aux parents de **bien préciser** ces informations à leur enfant.

Règlement adopté à l'unanimité

2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Effectifs actuels et prévisions

➤ 266 inscrits

➤ CP	➤ CE1	➤ CE2	➤ CM1	➤ CM2
➤ 54	➤ 51	➤ 50	➤ 56	➤ 55

➤ Répartition pédagogique.

CPA 22 TRELUYER Anne-Laure	CE2b 21 Françoise GUEGUEN	CE1/CE2 23 15/8 Orlane HARIVEL	CE2a 21 NICOLAS Blandine	CM1a 22 ERMEL Sylvianne	CM2a 22 Marianne FLE
CPb 23 Stéphanie POURCHAS SE	Cp-CE1 : 23 9/14 Gaëlle AUDUREAU	CE1 22 Mathilde FRETEY	CM1b 23 THOMPSON Myriam	CM1/CM2 22 11/11 Camille OISEL	CM2b 22 Jean-Philippe BIBAUT

GS actuelles : 45

Prévision d'effectifs : 256

Baisse régulière des effectifs depuis quelques années

Organisation du temps scolaire

	<i>lundi</i>	<i>mardi</i>	<i>mercredi</i>	<i>jeudi</i>	<i>vendredi</i>
<i>Matin</i>	8h30 – 11h30			8h30 – 11h30	
<i>Après - midi</i>	13h30-16h30			13h30-16h30	

3 ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES

Parcours EAC (éducation artistique et culturelle)

Musique :

- En partenariat avec l'EMPB (Ecole de Musique du Pays de Brocéliande), le dispositif « **Classe Voix-Musiques actuelles** » a été mis en place dès la rentrée 2024 dans notre école pour une classe d'élèves de CM1b (Mme THOMPSON). La Municipalité de Montauban de Bretagne participe au financement de ce projet à hauteur de 3000€ et sera mené sur deux ans jusqu'en CM2.

Les CM1 qui font partie de cette classe bénéficient de deux heures hebdomadaires de classe vocale musiques actuelles amplifiées à l'EMPB, et fréquentent chaque semaine cette structure culturelle qui est proche de notre école. Le contenu et, notamment, le répertoire de ce projet, sont co-construits avec la cheffe de chœur de l'EMPB et l'enseignante de la classe qui peut ainsi faire des liens avec les autres disciplines enseignées.

En CM1, les élèves abordent les chants pour découvrir en particulier comment placer sa voix et chanter à plusieurs. **En CM2**, le projet sera axé sur « **la comédie musicale** », ce qui permettra aux élèves d'appréhender également le mouvement, le théâtre et les arts de la scène.

Des moments forts de représentation seront également organisés pendant ces deux années pour ce groupe classe.

- Autre projet proposé : **Création vocale et musicale autour d'un texte théâtral** pour la classe de CM1a (Mme ERMEL)

Les élèves étudient en littérature « La Terre qui ne voulait plus tourner ». En s'appuyant sur cette œuvre, ils mettront en voix (lecture à haute voix et théâtre) et chanteront en chorale des chants qu'ils écriront et des chants appartenant au patrimoine. Ils fabriqueront des instruments de musique (à partir d'objets recyclés) pour une création sonore.

12h d'intervention d'une enseignante (professeur de l'Empb) ont été allouées à ce projet à partir du mois de janvier.

La classe ira au TNB en décembre.

- **Les enseignantes essaieront de croiser les 2 projets.**

➤ **Cinéjeunes** :

Dispositif d'éducation à l'image centré sur le cinéma.

2 films sont choisis et visionnés avant l'intervention dans chaque classe d'un animateur qui initie un travail d'observation, de déduction et d'interprétation des élèves.

Les classes de CM2a (Mme FLE), de CM2b (M. BIBAUT), de CM1/CM2 (Mme OISEL) et de CE2a (Mme NICOLAS) participent à ce dispositif.

Les classes de CE1 (Mme FRETEY) et de CE2b (Mme GUEGUEN) suivront un atelier sur le bruitage.

Financement par l'OCCE

- **Lire et faire lire** : La ligue de l'enseignement propose dans le cadre du dispositif « **Lire et faire lire** » l'intervention d'une bénévole qui viendra lire des histoires aux classes de CP puis CP/CE1 et CE1/CE2.

Les ateliers du jeudi après-midi réunissent des groupes de 6/7 élèves pendant une demi-heure.

Il s'agit d'un **programme national de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle**. Il permet à des bénévoles seniors d'offrir un peu de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature jeunesse. L'objectif est de développer le plaisir de lire et la pratique de l'écriture.

- **La journée d'automne** : les 2 classes de CE2 ont cueilli des pommes de l'école et préparé une compote, cuite par l'équipe de cantine et dégustée en fin de journée. Merci aux parents et grands-parents qui ont aidé !

/Journée Sport, Santé, Handicap (« handisport ») : prévue le 3 avril, tous les élèves de CE2 participeront. La récupération des bouchons est demandée aux familles, qui devront les apporter elles-mêmes à la benne devant les salles de sports le 3 avril.

➤ **Cycles EPS** :

- 8 classes sont inscrites à une co-intervention avec l'office des sports de St Méen/Montauban : CM2 kinball, CP tennis, Ce1-CE2 et CP-CE1 kinball, CM1 tennis
- 5 séances sont menées avec les enseignants et M. PRIE, intervenant de l'OCS, et 5 séances sans l'intervenant.
- Activité financée par l'OCCE (204€/classe)

Problème récurrent : Nous ne disposons pas de planning fiable pour avoir des créneaux dans les différentes salles du complexe sportif et seule la salle DARCEL est mise à notre disposition ce qui limite certaines activités.

➤ **Piscine** : 7 classes de cycle 2

Remerciements aux parents qui ont passé l'agrément et ceux qui se rendent disponibles pour accompagner les enseignantes.

Période 1 de mi-septembre à début décembre : Les élèves de la classe de CP/CE1 de Mme AUDUREAU le mardi matin et les classes de CE1 et CE1/CE2 de Mmes FRETEY et HARIVEL le jeudi matin.

Période 2/3 : Les classes de CE2 et période 4 : Les classes de CP.

La Municipalité finance **les transports et les entrées**.

➤ **Liaison CM2/6ème** :

Le Cross du vendredi 18 octobre a été reporté au 4 avril.

Le Conseil Ecole Collège le 25 novembre (**Des concertations** sont organisées entre les enseignants de l'école et du collège. Analyse des résultats des évaluations 6èmes. Elles visent à préciser la progression des exigences méthodologiques et à harmoniser les pratiques d'évaluation.

L'organisation de la visite des CM2 au collège afin **de renforcer l'accueil, personnaliser l'accompagnement des élèves et assurer la continuité pédagogique**.

Portes ouvertes du collège généralement vers février/mars.

➤ **Les évaluations Nationales** :

En septembre 2024, de nouvelles évaluations nationales sont instituées en CE2 et CM2. Les professeurs disposent ainsi d'évaluations en français et mathématiques à chacun des niveaux de l'école élémentaire pour mieux suivre les élèves tout au long de leur scolarité. Ces évaluations permettent aux professeurs d'ajuster leurs interventions pédagogiques pour s'assurer que les élèves maîtrisent les savoirs fondamentaux à la fin de l'école primaire, condition essentielle de leur réussite au collège.

CP : « Début de CP » : En début de CP, les évaluations en français portent sur la **connaissance des lettres, la manipulation de syllabes et de phonèmes et sur la compréhension de la langue orale**. En mathématiques, les élèves sont évalués sur **l'étude et l'utilisation des nombres jusqu'à dix** (lecture, écriture, dénombrement, comparaison, position, résolution de problèmes) et en **géométrie**.

CE1 : « Début de CE1 » : En début de CE1, les évaluations en français portent sur la **maîtrise de la lecture, de l'écriture et la compréhension du langage oral et écrit**. En mathématiques, les évaluations portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes et l'observation de figures géométriques**.

CE2 : En début de CE2, les évaluations en français portent sur la **maîtrise de la lecture, l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire et la compréhension du langage oral et écrit**. En mathématiques, les évaluations portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul posé et la résolution de problèmes**.

CM1 : En début de CM1, les évaluations en français portent sur la **maîtrise de la lecture, l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire et la compréhension du langage oral et écrit**. En mathématiques, les évaluations portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul posé et la résolution de problèmes**.

CM2 : En début de CM2, les évaluations en français portent sur la **maîtrise de la lecture à voix haute, l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire et la compréhension du langage oral et écrit**. En mathématiques, les évaluations portent sur la **compréhension et l'utilisation des nombres, le calcul mental, le calcul posé et la résolution de problèmes**.

Les résultats individuels ont été présentés aux familles.

➤ Questionnaire harcèlement :

Le 9 novembre était la **journée nationale contre le harcèlement**.

A cette occasion, **deux actions prioritaires** sont mises en place dans les écoles pour mieux prévenir et détecter les situations de harcèlement.

- *Un questionnaire d'auto-évaluation*

Tous les élèves, du CE2 au CM2, se verront proposer de remplir une **grille d'auto-évaluation anonyme** visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école. Le questionnaire sera **adapté à chaque niveau**.

Deux heures de temps scolaire seront banalisées à cette fin entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre, à l'initiative de l'établissement.

- *Le programme pHARe*

L'aide aux enfants en difficulté :

➤ RASED :

(Le Rased est un dispositif auquel tout enseignant peut faire appel lorsqu'il rencontre des difficultés avec un élève)

- Psychologue scolaire Mme CHARRON Marine (rencontre/bilans/équipes éducatives)

Les échanges avec la psychologue scolaire peuvent mettre en lien le regard des enseignants et celui de la famille, afin de favoriser une meilleure compréhension des difficultés de l'enfant et de lui proposer les aides et éventuellement les soins les plus adaptés.

- Maîtresse E Mme DAYOT Gaëlle peut intervenir pour travailler avec les élèves qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Elle peut proposer à l'enfant une aide individuelle ou en petits groupes hors de la classe.
- Equipes éducatives qui réunissent tous les partenaires qui interviennent auprès des enfants ou ESS (équipes de suivi de scolarisation-1ère demande ou réexamen des droits) pour les élèves relevant de la MDPH.
- Les activités pédagogiques complémentaires APC

Les APC ont lieu sur le temps du midi de 11h30 à 12h00 avec des groupes de 2 à 5 élèves. Les familles sont libres ou non d'accepter ces activités.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

- Les stages de réussite Des stages de remise à niveau proposés durant les vacances aux élèves éprouvant des difficultés dans leurs apprentissages. Ils doivent permettre de consolider les acquis fondamentaux, tout particulièrement en français et en mathématiques, ou de combler des lacunes en travaillant en petit effectif.

➤ IV LES MOYENS FINANCIERS

Mairie : (augmentation par élève) Fournitures 57€ - Enveloppe pour le renouvellement des manuels 2000€ - Sorties 15€/élève

APE :

Mme LECLERC est toujours Présidente.

Boum d'Halloween : 2 fois moins d'inscrits que l'an dernier. Est-ce lié au fait qu'elle a été organisée au milieu des vacances ?

Chocolats : 800€ de bénéfice

Participation prévue au marché de Noël du 7 et 8 décembre.

Les livres ont été commandés, et les places de cinéma pour Noël sont réservées.

Fête de l'école : prévue le 14 juin. Le fait que les enfants chantent participe beaucoup à la fréquentation des familles et donc à la réussite de la fête.

Suggestion : trouver une scène (avec accès escalier) pour les enfants qui chantent.

Pas de vente de sapin cette année.

V Les Travaux

Remplacement et mise en marche d'une nouvelle chaudière au gaz en novembre.

Les gros travaux sont en phase de finition.

VI La sécurité

- **PPMS intrusion attentat** Un 1^{er} exercice sera réalisé avant les vacances de Noël sur le temps périscolaire. La gendarmerie est informée de ces exercices et l'académie destinataire du protocole.
- **PPMS risques majeurs** sera prévu en avril 2025. Cet exercice de confinement permet de répondre au développement des gestes appropriés, tant en cas de risques majeurs (climatiques ou autres), que de danger à l'extérieur de l'école.
- Un exercice de prévention contre **le risque incendie**, sur le temps scolaire, a été organisé le 30 septembre.

VII Le temps périscolaire

Nouveau logiciel sur portail famille. En cas de difficulté, contacter Mme Virginie BOURBON.

Il serait judicieux de faire un mot dans les cahiers pour bien rappeler aux familles de vérifier sur le planning et de descendre jusqu'en bas de la page pour valider les réservations.

Ce nouveau logiciel est globalement perçu comme moins facile d'utilisation que l'ancien logiciel.

Les repas à 1€ selon QF ont été mis en place.

Incivilités sur la pause méridienne :

C'est le point essentiel qui est évoqué par les parents auprès des parents délégués.

Les outils pour limiter les problèmes liés au grand nombre d'élèves :

- Roulement des terrains de foot et hand, mais pour les autres terrains il leur est demandé de s'entendre entre eux pour vivre ensemble en se mélangeant
- Boîte à livres
- Accès aux locaux périscolaires (possible depuis que le personnel est plus nombreux : 7 personnes maintenant)
- Musique : le niveau sonore a été réduit à la demande des enseignants (c'est mieux), qui demandent également à ce que la musique soit arrêtée à 13h pour limiter l'excitation lors du retour en classe.
- Le permis à points sera remis en place en décembre
- Mise en place de référents adultes pour les CP, qui sont plus perdus, et port de gilet jaune par les adultes pour être plus facilement visibles par les enfants qui en ont besoin.

Propositions complémentaires :

- Mise en place d'un parrainage dès la fin d'année, d'un GS par un CM1, qui sera poursuivi lors de l'entrée en CP et sur la pause méridienne
- Remise en place des médiateurs
- Gestion de certains ateliers par quelques élèves de cycle 3
- Aménagement de la cour.

Demande de certains parents pour la cantine : quelques enfants se plaignent de ne pas manger assez. → ce point sera évoqué lors de la prochaine commission menus.

Gaspillage : il a diminué depuis que le cuisinier prend le temps de demander à chaque enfant la quantité souhaitée.

Compost : il va être remis en place.

Déchets dans la cour : on pourrait envisager un roulement des classes pour ramasser les déchets à la récréation de l'après-midi.

Questions des parents

- Certains parents se plaignent que les policiers fassent des remarques sur la durée de stationnement des voitures, même quand les parents vont chercher les enfants côtés maternelle et primaire. M. Le Maire répond qu'ils sont plus dans la pédagogie que dans la sanction.
- Rue du Courtil : les passages piétons gagneraient à ne pas être obliques, et déplacés hors du virage
- Abri vélos : où sera-t-il réinstallé ?
- Des parents demandent si un abri (portail courtil) pouvait être installé pour les familles qui attendent. A voir par la mairie (il faut laisser l'accès des secours, des camions, ...)
- Rappel : Les enfants sont bien autorisés à entrer par l'un ou l'autre des portails dès lors que les enseignants sont informés. Attention

toutefois : un enfant d'une classe du haut qui vient sans petit frère/sœur à l'école doit bien passer par le portail du haut.

- Absences : parents, pensez à préciser le nom de l'enseignant et la classe quand votre enfant est absent.
- Entrée des parents dans l'école (lors des allées/venues pour les rendez-vous à l'extérieur) :
 - Les parents ne doivent pas entrer dans l'école.
 - Après 16h30, aucun retour dans l'école n'est autorisé sauf rendez-vous prévu → mettre un mot spécifique dans les cahiers.

Prochain conseil d'école :

Mardi 25 Février 2024 de 18h à 20h.